

n°37

Date de publication
14 novembre 2018

Date d'observation
13 novembre 2018

Grandes cultures



À retenir cette semaine

• Colza

- **Charançon du Bourgeon Terminal** : Des captures généralisées sont enregistrées. Le risque est à prendre en compte sur les parcelles selon l'état du colza.
- **Larves Grosses altises** : Faible pression à ce jour. Maintenir la vigilance.
- **Pucerons cendrés/ Pucerons verts** : Des signalements hors réseau indiquent des présences de foyers importants sur l'Allier avec un risque avéré de nuisibilité directe. La surveillance des parcelles est fortement recommandée.

• Blé

Le décalage exceptionnel des semis cette année ne doit pas faire oublier le risque de contamination par les virus de la maladie des pieds chétifs et de la JNO transmis par les cicadelles et pucerons. Des cicadelles sont actuellement présentes dans les premières parcelles de blé qui lèvent. Le rafraichissement à venir devrait toutefois freiner leur activité. L'observation est de mise.

• Orge

Faible pression de pucerons et cicadelles dans le réseau.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2018-2019

15 parcelles suivies cette semaine, parmi les 23 qui composent le réseau.

Stades des colzas

Les parcelles restent comprises entre les stades 6 et plus de 10 feuilles. 60% des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé les 10 feuilles.

Ravageurs

- **Charançon du bourgeon terminal (CBT)**

Reconnaissance : Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rouges.



Charançon du bourgeon terminal

(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

Observation : 12 parcelles sur 15 signalent la présence de CBT avec des captures comprises entre 1 et 15 individus pour s'établir en moyenne à 6 individus par cuvette. La majorité des captures sont significatives.

Analyse du risque :

Le taux de parcelles avec des captures augmente par rapport à la semaine passée. Le risque est à prendre en compte, en particulier dans le cas de petits colzas et/ou colzas dont la croissance est arrêtée (rupture d'alimentation azotée ou autre stress).



- **Altises d'hiver ou grosses altises / Larves**

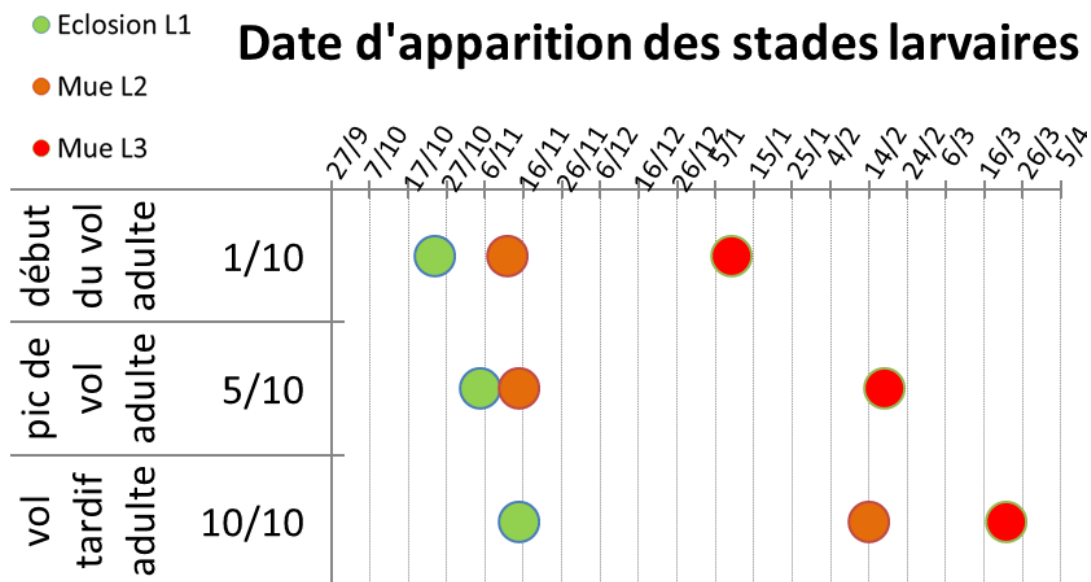
Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles.

Observations : 2 parcelles sur 9 indiquent la présence de larves de grosses altises sur 5% et 10% de plante sur les communes de Coulange (03) et Neuilly-le-Real (03).

Analyse du risque :

Les premiers signalements recensés la semaine dernière se confirment. La pression reste à ce jour faible. Il est nécessaire de poursuivre la surveillance



Simulation du cycle de l'altise d'hiver sur la station Météo France de Vichy (03)

- **Pucerons verts et Pucerons cendrés**

Hors réseau, 2 parcelles signalent des infestations par foyers de pucerons cendrés et de pucerons verts. Le seuil de nuisibilité de 2 plantes/10 portant des pucerons est valable concernant le risque de transmission de virose. Concernant les risques de nuisibilité directe, ils restent exceptionnels et sont à prendre en compte lorsque des symptômes visuels de déformation et/ou perte de plantes sont constatées, dans le cas de fortes infestations. La chute des températures attendue ces prochains jours sera défavorable au maintien des colonies.



Figure 1 : Infestation de pucerons cendrés sur colzas d'hiver (Terres Inovia)

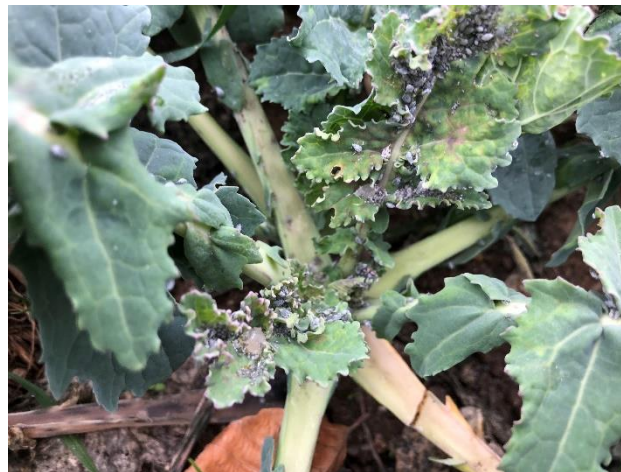


Figure 2: Infestation de pucerons cendrés sur colzas d'hiver (M. Bimbard)

Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 11 et le 13 novembre sur 16 parcelles du réseau, 8 dans l'Allier (Bocage Bourbonnais, Forterre), 3 dans le Puy-de-Dôme (Limagne), 3 en Haute-Loire (Bassin du Puy, Velay) et 2 dans le Cantal (Bassin d'Aurillac et Planèze de St Flour).

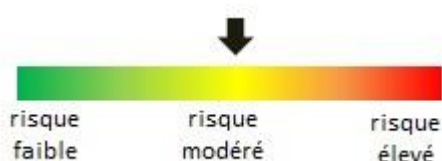
Stades et état des cultures

Les parcelles observées sont soit juste semées, soit en cours de levée (1ère feuille étalée pour les plus avancées en plaine, avec des semis du 10 octobre au 15 novembre, 3ème feuille étalée pour les semis d'altitude antérieur au 10 octobre).

Ravageurs

- **Cicadelles**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : des cicadelles ont été capturées dans 5 des 9 parcelles observées et disposant d'un piège, en Haute-Loire dans le secteur du Puy et dans le bocage Bourbonnais. Les captures sur ces 5 parcelles vont de 2 à 25 individus. Le décalage exceptionnel des semis cette année ne doit pas faire oublier le risque de contamination par le virus de la maladie des pieds chétifs transmis par les cicadelles. Toutefois, le rafraichissement des températures annoncé dans les prochains jours sera défavorable à l'activité des cicadelles.



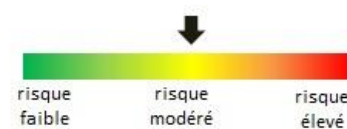
Observation et seuil de nuisibilité : Comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles). Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la levée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

• Pucerons

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie :

La présence de pucerons est signalée sur 2 parcelles du Bocage Bourbonnais à Lurcy-Levis (5% de plantes colonisées) et à Pouzy-Mesangy (2% de plantes colonisées) parmi les 10 ayant fait l'objet d'une observation cette semaine. Le rafraîchissement des températures annoncé dans les prochains jours sera défavorable à l'activité des pucerons, sans toutefois les éliminer.



Observation et seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les pucerons (*Rhopalosiphum padi* et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épiaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. La nuisibilité est liée à un dessèchement prématuré et un faible PMG. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Données du réseau

Huit parcelles sur 12 déclarées dans le réseau ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période des 12 et 13 novembre.

Stades des cultures

De levée à 2 feuilles étalées. Cette année quelle que soit la date de semis (fin septembre pour une parcelle de l'Allier) les orges ont attendu le retour des pluies pour lever. On ne constate donc pas d'écart de développement entre les différents secteurs de l'Auvergne.

Ravageurs

- **Cicadelles**

Sur les cinq parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique, deux font état de captures avec 4 et 3 individus piégés sur plaques engluées.

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée et que le risque de transmission de virose est important dès le stade levée de la culture.

- **Pucerons**

Cinq parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur. Seules deux parcelles signalent entre 0.05 et 10% de pieds porteurs.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Analyse de risque cicadelles et pucerons :



La pression cicadelle et puceron reste limitée même si une parcelle de l'Allier présente 10% de pieds porteurs de pucerons. Les levées tardives ne sont pas favorables à une pression cicadelle importante car on note pour ce ravageurs une forte diminution de son activité dès la mi-novembre (les levées précoces restent donc bien les situations les plus à risque) et les températures négatives annoncées lui seront défavorables. Pour les pucerons, en dessous de 3°C, ceux-ci ne sont plus actifs mais ils peuvent résister à des températures entre -5 et -12°, la vigilance reste donc importante vis-à-vis de ce ravageur.

- **Limaces**



Sur les trois parcelles observées, une signale des dégâts de limaces, avec 5 % de pieds touchés. Rappelons que le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses, cas fréquent cette année.

Le retour des pluies est favorable à leur activité, néanmoins le retour de conditions fraîches et sèches devrait limiter leur activité.

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, observations et piégeages restent les seuls moyens d'évaluer les populations et les risques de nuisibilité.

- **Mulots, campagnols, oiseaux, taupins, zabres et mouches**

Non signalés.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

